

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire
approuvant le projet de révision allégée en date du 06/10/2025



Liste des emplacements réservés

N°	LIEU-DIT	DESTINATION	BENÉFICIAIRE	SUPERFICIE
ER 1	La campagne	Aménagement d'équipements publics	Commune	2348 m²
ER 2	Pellet	Aménagement d'un chemin de liaison entre la RD 300 et les abords du canal latéral, entre les fauchés "le Réservoir" et "le Pellet"	Commune	1920 m²
ER 3	Moulinet	Aménagement du carrefour du VC 3 - route d'Avion avec la RD 108 - route de Buzet	Commune	80 m²
ER 4	Bagniole	Aménagement du carrefour de la route de la Vierge - route d'Avion, la VC 101 et le chemin rural de Lonsac	Commune	1249 m²
ER 5	Bagniole	Élargissement du chemin rural de Lonsac à une emprise courante de 10m environ	Commune	546 m²
ER 6	Choum	Création de la station d'épuration des eaux usées (STEP)	Commune	18996 m²
ER 7	Saint-Vincent	Création d'un accès piéton	Commune	464 m²
ER 8	Fouagnan	Création d'un accès piéton	Commune	145 m²
ER 9	Lonsac	Création d'un accès piéton	Commune	220 m²
ER 10	Amaouat	Création d'un accès piéton	Commune	549 m²
ER 11	Amaouat	Création d'une voie de desserte reliant la parcelle 549 à la route de Mahouat	Commune	280 m²

0 75 150 m

Légende

Zones Urbaines

- Ua : Noyau ancien
- Ub : Extensions pavillonnaires (continuité du bourg)
- Uc : Extensions pavillonnaires (écarts)
- Ue : Zone urbaine d'équipements
- Ul : Zone urbaine à vocation de loisirs
- Up : Zone urbaine protégée
- Uti : Zone urbaine touristique
- Ug : Zone urbaine pour l'exploitation de l'autoroute
- Ux : Zone à vocation d'activités

Zones A Urbaniser

- AU : Zone à urbaniser
- Alux : Zone à urbaniser à vocation d'activités
- Aluxa : Zone à urbaniser à vocation d'activités économiques
- Aluxc : Zone à urbaniser à vocation d'activités commerciales
- Aluxe : Zone à urbaniser à vocation d'activités d'entrepôts, d'usines et de bureaux

Zones Agricoles

- A : Zone agricole
- Ap : Zone de compensation
- Ala : STECAL (Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) observatoire ornithologique
- Alb : STECAL (Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées) foyer pour personnes à mobilité réduite

Zones Naturelles

- N : Zone naturelle
- Ng : Zone naturelle de gravière
- NL : Zone naturelle de loisirs

Éléments de la Trame Verte et Bleue

- Trame bleue
- Trame verte
- Haie, alignement d'arbres et ripisylves
- Espace Boisé Classé

Autres légendes

- Secteur protégé en raison de la richesse du sol et du sous-sol au titre de l'article R.151-34 du CU
- Aire culturelle et patrimoniale protégée au titre de l'article L.151-19 du CU
- Périmètre de protection au titre de l'article L. 151-23 du CU
- Élément de patrimoine protégé au titre de l'article L.151-19 du CU
- Élément de patrimoine protégé au titre de l'article L.151-23 du CU
- Emplacement réservé
- Bâtiment susceptible de changer de destination au titre de l'article L.151-11 du CU

